



**SEMPER**

Mairie de FILLINGES  
858 route du Chef-lieu  
74250 FILLINGES  
☎ 04.50.36.42.65

## DECISION DU MAIRE

**N° 057-2023**

### **OBJET : Contrat de location**

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

CONSIDERANT qu'une personne avait fait une demande de logement à usage professionnel suite à l'explosion au gaz du 20 janvier 2023 ayant eu lieu sur Fillinges,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Un contrat de location à titre temporaire et révocable pour usage professionnel de 1 an à compter du 01 mai 2023 non renouvelable a été conclu pour l'appartement n° 04 Route du Chef-Lieu moyennant la somme de 50 euros au titre des charges.

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et sera affichée en Mairie.

**ARTICLE 3 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Fillinges, le 20 juin 2023

Le Maire  
Bruno FOREL



Acte exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture de Haute-Savoie (74), le  
et de la publication le

par télétransmission